

Acclamons la vie !

Née en Côte d'Ivoire il y a huit ans, la journée mondiale de la Vie est célébrée également au Bénin, en France, en Norvège, en Haïti et aux Etats-Unis. Pour chaque 30 octobre, à 13 h 00 GMT précises, les « Amis de la vie » appellent à observer 1 minute d'acclamation en l'honneur de la Vie, laissant libre cours à de nombreuses formes d'expression selon les cultures locales, « afin que chacun se rende compte qu'être en vie est un privilège ».

Quel contraste avec la morne journée mondiale pour le droit à l'avortement qu'un puissant lobby a fixée au 28 septembre!

Au lieu de tout faire pour qu'une bonne IVG soit une IVG évitée, on pervertit en un droit fondamental un acte tragique et objectivement mortel pour celui ou celle qui aspire à naître. Alors qu'en Allemagne l'avortement reste bien un tort (Unrecht), Simone Veil, qui l'a dépénalisé en France, a insisté dans son discours historique du 14 novembre 1974 que "si la loi n'interdit plus, elle ne crée aucun droit à l'avortement", et que "personne n'a jamais contesté (...) que l'avortement soit un échec quand il n'est pas un drame."

Employons-nous donc à prendre les mesures éducatives, sociales et politiques aptes à éviter ce drame !

André Grosbusch